



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

CNOPSAV santé animale

Paris – 15 février 2017

agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Ordre du jour

- Adoption du compte-rendu du CNOPSAV du 19/10/2016 ;
- Information sur les projets de textes réglementaires attendus en 2017 ;
- Identification : avis CNOPSAV sur les dossiers présentés par le comité d'experts ;
 - identification électronique des bovins ;
 - décret identification des équidés ;
 - agrément ERE Franche-Comté ;
 - dénomination taureau « brave » .
- IAHP : situation sanitaire ;
- FCO : point de situation et stratégie vaccinale (information) ;
- Programme national d'éradication et de surveillance de la filière piscicole pour les dangers sanitaires NHI et SHV (avis CNOPSAV) ;
- IBR : application de l'arrêté et évolutions à venir
- Présentation des axes de la feuille de route en faveur du maintien des vétérinaires en production animale et en territoires ruraux ;
- Points divers.





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Ordre du jour

- Adoption du compte-rendu du CNOPSAV du 19/10/2016 ;
- **Information sur les projets de textes réglementaires attendus en 2017 ;**
- Identification : avis CNOPSAV sur les dossiers présentés par le comité d'experts ;
 - identification électronique des bovins ;
 - décret identification des équidés ;
 - agrément ERE Franche-Comté ;
 - dénomination taureau « brave » .
- IAHP : situation sanitaire ;
- FCO : point de situation et stratégie vaccinale (information) ;
- Programme national d'éradication et de surveillance de la filière piscicole pour les dangers sanitaires NHI et SHV (avis CNOPSAV) ;
- IBR : application de l'arrêté et évolutions à venir
- Présentation des axes de la feuille de route en faveur du maintien des vétérinaires en production animale et en territoires ruraux ;
- Points divers.





Ordre du jour

- Adoption du compte-rendu du CNOPSAV du 19/10/2016 ;
- Information sur les projets de textes réglementaires attendus en 2017 ;
- **Identification : avis CNOPSAV sur les dossiers présentés par le comité d'experts ;**
 - **identification électronique des bovins ;**
 - **décret identification des équidés ;**
 - **agrément ERE Franche-Comté ;**
 - **dénomination taureau « brave » .**
- IAHP : situation sanitaire ;
- FCO : point de situation et stratégie vaccinale (information) ;
- Programme national d'éradication et de surveillance de la filière piscicole pour les dangers sanitaires NHI et SHV (avis CNOPSAV) ;
- IBR : application de l'arrêté et évolutions à venir
- Présentation des axes de la feuille de route en faveur du maintien des vétérinaires en production animale et en territoires ruraux ;
- Points divers.





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

CNOPSAV SANTE ANIMALE

15 février 2017

Comité d'expert

« Identification - Traçabilité »





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

- A la suite de la suppression le 9 juin 2016 de la Commission nationale d'identification, le Comité d'expert « identification et traçabilité » du CNOPSAV s'est réuni **le 17 novembre 2016** pour traiter de questions relatives aux **ruminants et aux chevaux**, respectant en cela la volonté du CNOPSAV de structurer les ordres du jour en grandes thématiques.
- **18 structures** membres étaient présentes lors de cette réunion, **22 autres s'étaient excusées**.
- Une **réunion complémentaire** pour travailler exclusivement sur le projet de décret relatif à l'identification des équidés s'est tenue le **8 décembre 2016**, rassemblant **12 structures**.





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

- sur la base de ces travaux et des différents échanges, avis et commentaires entre les membres, **le Comité d'expert sollicite l'avis du CNOPSAV Santé Animale sur :**
 - **l'agrément de ERE FRANCHE COMTE** : la réserve initiale concernant la composition du Comité d'orientation de l'élevage ayant été levée ;
 - la modification de la dénomination de la race « taureau de combat » en « **taureau brave** » ;
 - le projet de décret transcrivant dans la réglementation nationale les dispositions prévues par la nouvelle réglementation de l'Union européenne relative à **l'identification des équidés**.

- un projet de modification de l'arrêté ministériel relatif à l'identification des ruminants pour imposer **l'identification électronique** en lien avec le déploiement de la dématérialisation du passeport a également été préparé et sera proposé pour avis ultérieurement ;

- les rapports commentés de ces réunions et les projets de texte vous ont été envoyés avec l'invitation à cette réunion.





Ordre du jour

- Adoption du compte-rendu du CNOPSAV du 19/10/2016 ;
- Information sur les projets de textes réglementaires attendus en 2017 ;
- Identification : avis CNOPSAV sur les dossiers présentés par le comité d'experts ;
 - identification électronique des bovins ;
 - décret identification des équidés ;
 - agrément ERE Franche-Comté ;
 - dénomination taureau « brave » .
- **IAHP : situation sanitaire ;**
- FCO : point de situation et stratégie vaccinale (information) ;
- Programme national d'éradication et de surveillance de la filière piscicole pour les dangers sanitaires NHI et SHV (avis CNOPSAV) ;
- IBR : application de l'arrêté et évolutions à venir
- Présentation des axes de la feuille de route en faveur du maintien des vétérinaires en production animale et en territoires ruraux ;
- Points divers.





Ordre du jour

- Adoption du compte-rendu du CNOPSAV du 19/10/2016 ;
- Information sur les projets de textes réglementaires attendus en 2017 ;
- Identification : avis CNOPSAV sur les dossiers présentés par le comité d'experts ;
 - identification électronique des bovins ;
 - décret identification des équidés ;
 - agrément ERE Franche-Comté ;
 - dénomination taureau « brave » .
- IAHP : situation sanitaire ;
- **FCO : point de situation et stratégie vaccinale (information) ;**
- Programme national d'éradication et de surveillance de la filière piscicole pour les dangers sanitaires NHI et SHV (avis CNOPSAV) ;
- IBR : application de l'arrêté et évolutions à venir
- Présentation des axes de la feuille de route en faveur du maintien des vétérinaires en production animale et en territoires ruraux ;
- Points divers.





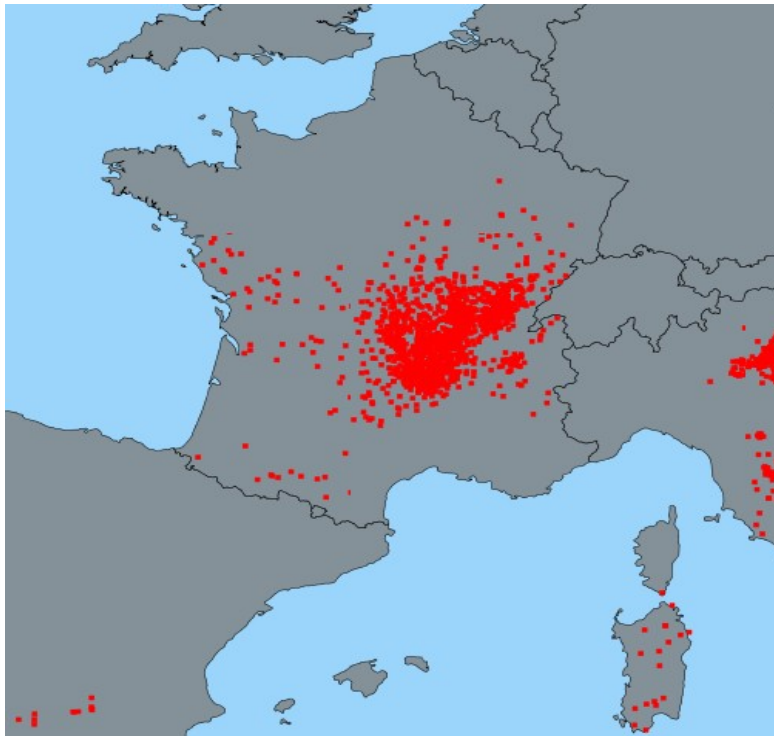
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

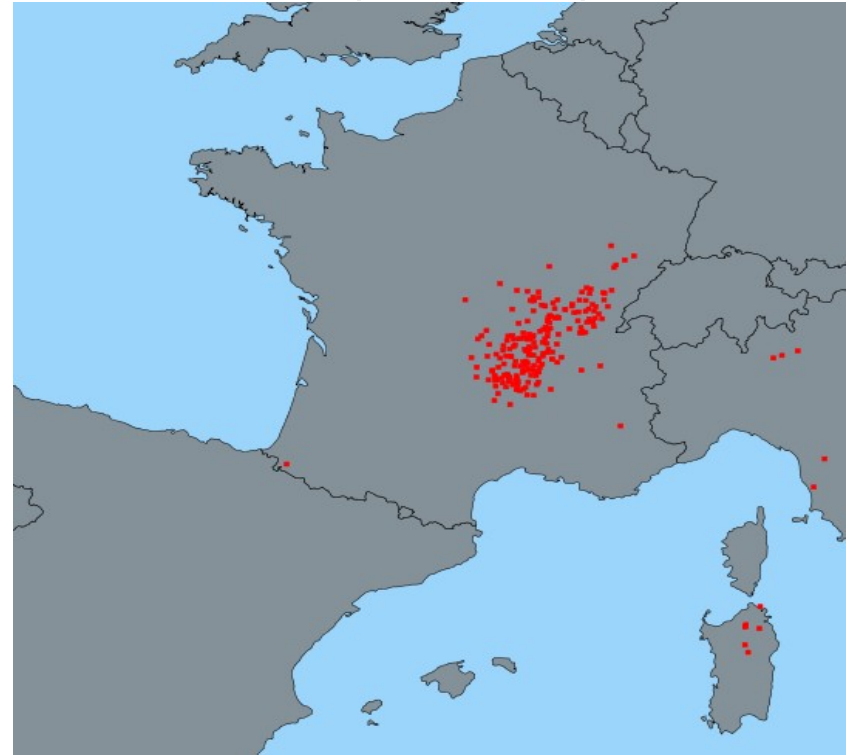
Fièvre Catarrhale Ovine BTV8

- Evolution de la situation sanitaire

→ actualités site Plateforme ESA (24/1/17)



Notifié du 1/9/15 au 1/1/17



Notifié du 1/1/17 au 14/2/17





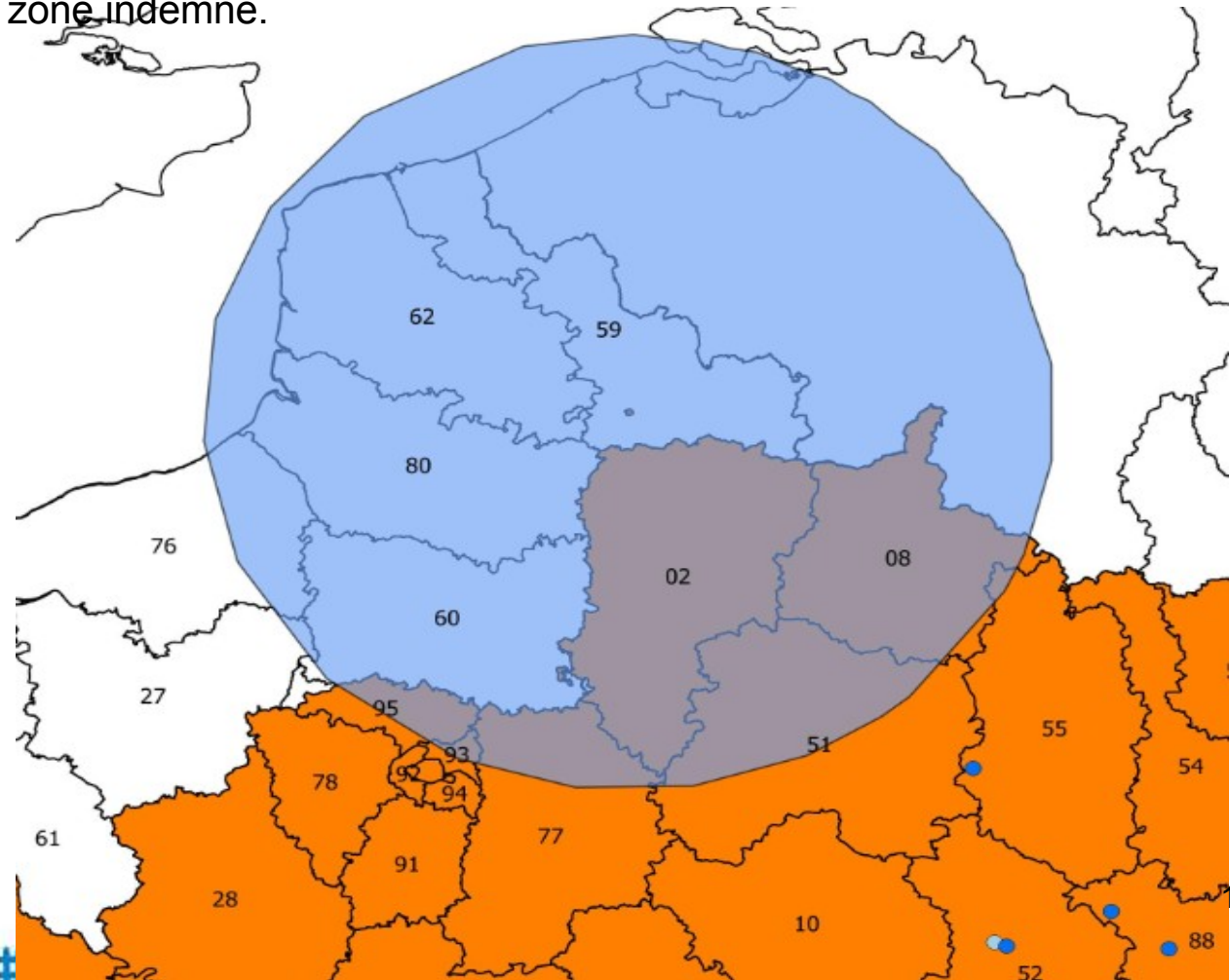
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Fièvre Catarrhale Ovine BTV8

Nouveau foyer dans le département du Nord.

Commune d'Estourmel, surveillance après le mouvement d'un bovin de zone réglementée en zone indemne.



FCO BTV8 - Cas du 59

- *fin septembre* : bovins introduits **en provenance du 71 sans respect du protocole** mouvement (ni PCR, ni désinsectisation)
- *Mi oct* : **un animal +** une semaine après son arrivée
 - Investigations dans l'élevage : 55 PCR sur animaux du bâtiment
→ **3 +** : le cas index et 2 BV d'un autre lot provenant du 71 sans respect du protocole mouvement
 - Désinsectisation + investigations dans 4 cheptels voisins : PCR et sérologies
- *Début novembre* : **5 BV +** LDA dans l'élevage dont un né dans le 59, infirmés LNR
- *Fin novembre* : **départ des BV +** vers le 71 pour **abattage** après délai attente
- Poursuite des investigations dans les cheptels voisins :
 - Négatifs *fin novembre et fin décembre* (3 sem après départ des animaux +)
 - **2 séro +** dans un cheptel voisin *fin janvier confirmés PCR LNR* 13/02 (Ct = 28,82 et 29,85)





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Fièvre Catarrhale Ovine BTV8

Situation FCO : évolution possible du zonage au 15/02/2016

- foyers BTV-8 notifiés entre septembre 2015 et juin 2016
- foyers BTV-8 notifiés depuis juillet 2016

Zone réglementée

■ BTV 1 2 4 8 16

■ BTV 8

▨ Zone saisonnièrement indemne



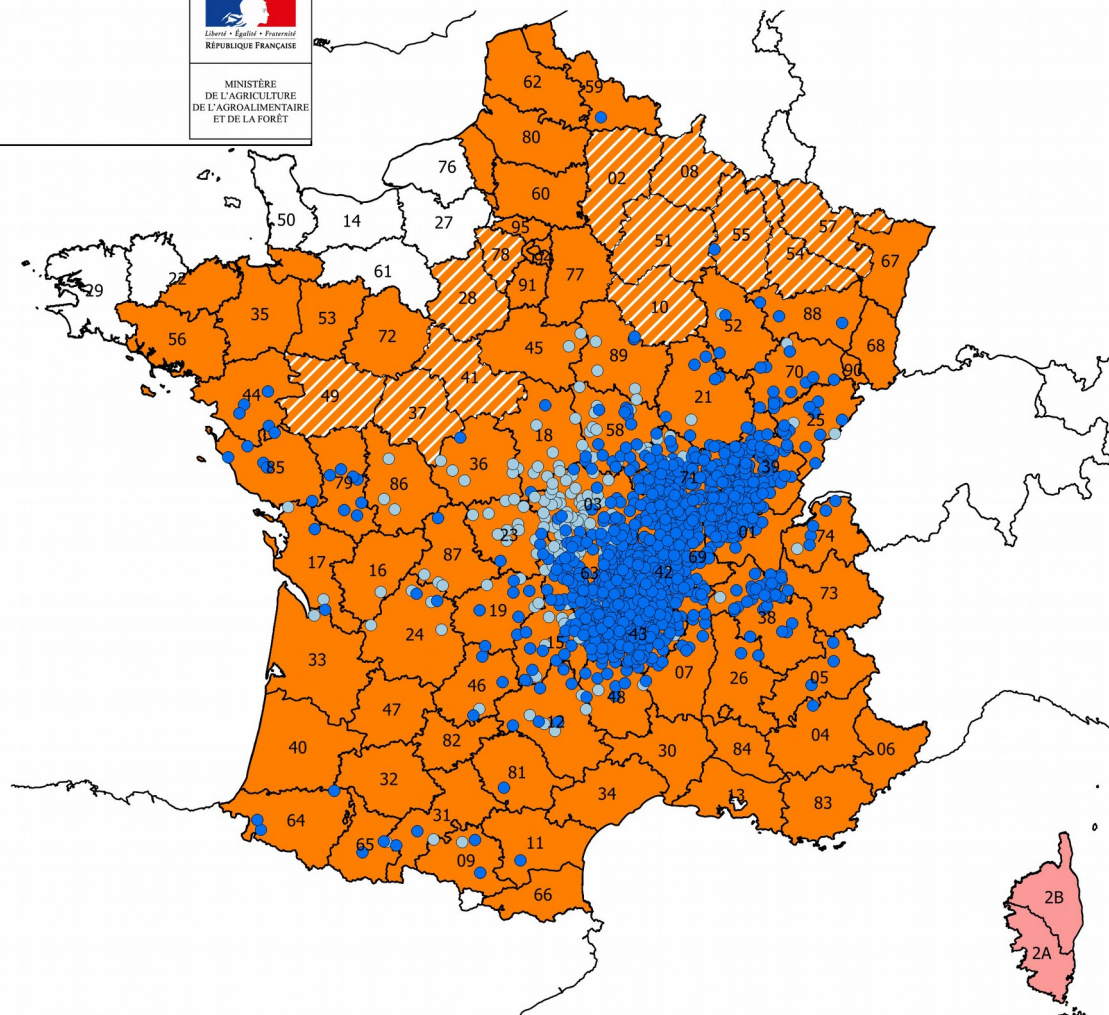
ZSI depuis :

- 15 novembre 2016 : Eure-Et-Loir (28)
- 29 novembre 2016 : Aisne (02), Ardennes (08), Aube (10), Indre-Et-Loire (37), Loir-Et-Cher (41), Marne (51), Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55), Moselle (57), Yvelines (78)
- 13 décembre 2016 : Maine-et-Loire (49)

Extension de la zone réglementée : 94 % du territoire continental



0 100 200 km





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Fièvre Catarrhale Ovine BTV8

- Surveillance
 - Suspicion clinique
 - Avant les mouvements
 - ✓ Détection de 97% des foyers

Importance de la déclaration des suspicions cliniques pour déceler le plus rapidement possible la survenue d'un autre sérotype



Fièvre Catarrhale Ovine BTV8

- Surveillance
 - Programmée
 - ✓ En zone indemne
 - ✓ Acquisition «zone saisonnièrement indemne» (12 départements en ZSI)
 - ✓ Surveillance sérotypes exotiques

Sensibilisation des éleveurs pour devenir cheptel « sentinelle ».

Refus des organisations professionnelles locales pour mettre en œuvre le protocole de ZSI (03, 15, 43, 63, 69 et le 18).

En attente d'un avis de l'EFSA sur la surveillance FCO en France





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Fièvre Catarrhale Ovine BTV8



- État des stocks
 - Centrale de distribution unique depuis Oct 2016

	BTV Alsap 8 Merial	Bluevac BTV 8 CZV	Primum Blue Tongue 1-8 Calier
Doses ovines utilisées depuis sept 2015	5 546 700	4,23 M	273 125
Doses ovines disponibles	93 300 (1886 flacons) Réserve Etat	12,3 M	1,9 M
Livraisons à venir	0	0	123 250 doses ovines



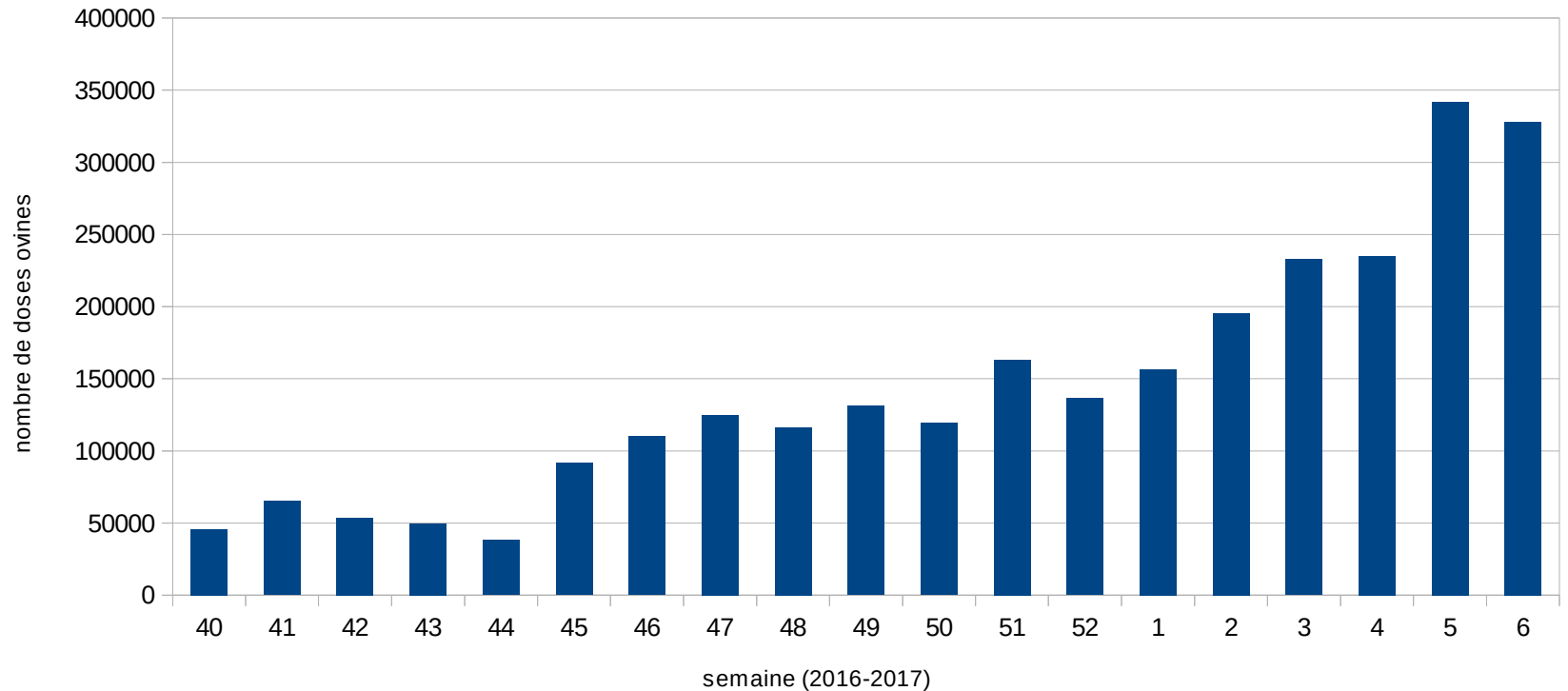


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Fièvre Catarrhale Ovine BTV8

Consommation de vaccins FCO



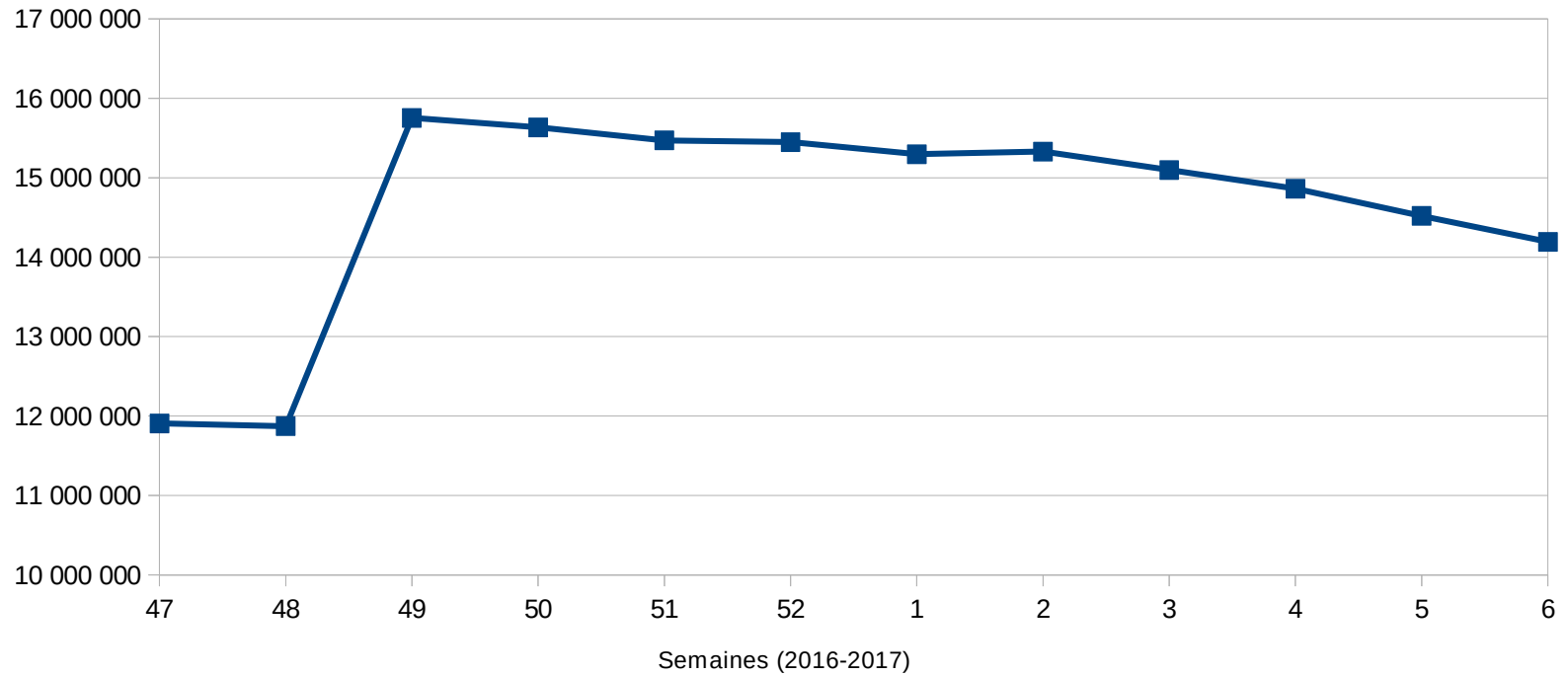


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Fièvre Catarrhale Ovine BTV8

Evolution du stock de vaccins FCO en doses ovines



Fièvre Catarrhale Ovine

- Vaccination
 - BTV 8
 - ✓ Prolongation jusqu'au 31/12/2017
 - ✓ Même protocole
 - BTV 1-4 (demande des professionnels corses)
 - ✓ Prolongation jusqu'à fin 2018
 - ✓ Pour toutes les espèces (BV, OV, CP)
 - ✓ Obligatoire / Prise en charge par l'État
 - ✓ Constitution d'un troupeau d'agnelles

► [Positions DGAI / CNOPSAV – dialogue budgétaire – information CROPSAV Corse](#)





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Ordre du jour

- Adoption du compte-rendu du CNOPSAV du 19/10/2016 ;
- Information sur les projets de textes réglementaires attendus en 2017 ;
- Identification : avis CNOPSAV sur les dossiers présentés par le comité d'experts ;
 - identification électronique des bovins ;
 - décret identification des équidés ;
 - agrément ERE Franche-Comté ;
 - dénomination taureau « brave » .
- IAHP : situation sanitaire ;
- FCO : point de situation et stratégie vaccinale (information) ;
- Programme national d'éradication et de surveillance de la filière piscicole pour les dangers sanitaires NHI et SHV (avis CNOPSAV) ;
- IBR : application de l'arrêté et évolutions à venir
- Présentation des axes de la feuille de route en faveur du maintien des vétérinaires en production animale et en territoires ruraux ;
- Points divers.





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Programme national d'éradication et de surveillance de la filière piscicole pour les dangers sanitaires NHI¹ et SHV²

¹ Nécrose hématopoïétique infectieuse, ² Septicémie hémorragique virale



Plan santé des poissons 2020

- [Rapport du CGAAER \(J. Février\) de septembre 2013](#)
 - *Un cadre pour conduire une politique de santé animale dans la filière aquacole*
 - 21 recommandations sur la filière, les acteurs, la réglementation, la pharmacie
- [Plan d'action décliné en 3 axes](#)
 - Amélioration du pilotage et de l'encadrement sanitaire
 - Optimisation des procédures d'agrément
 - Sécurisation d'un haut niveau sanitaire
- [Focus sur certains points](#)



Axe 1 - Amélioration du pilotage et de l'encadrement sanitaire

- **Création d'un COPIL**, comité de suivi national relatif au zoosanitaire piscicole – lancement le 7 juillet 2014
- Membres : *ANMV ANSES ADILVA CIPA Collèges DDI/DRAAF
DEB DGAL DPMA FFA FNPF GDSFrance
ITAVI ONEMA SIMV SNGTV*
- Réunion du COPIL : 2 fois par an
- **Plan d'actions sur le site MAAF**
- <http://agriculture.gouv.fr/maladies-des-animaux-aquatiques>



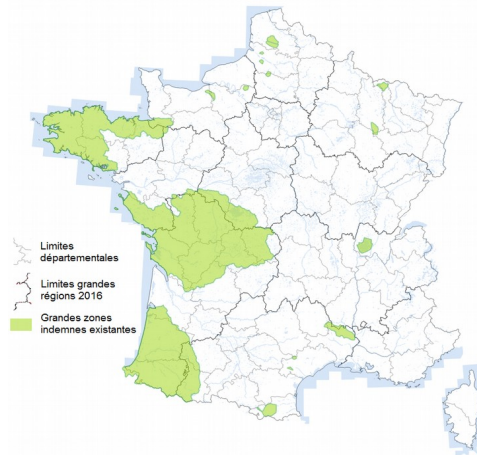
Axe 2 – Optimisation des procédures d'agrément

- [Agrément zoosanitaire](#)
- Rédaction et proposition d'un décret en Conseil d'Etat
 - Application du L201-4, dispositions pénales
 - Avis favorable CNOPSAV du 25 juin 2014
- Agrément possible pour un groupe d'exploitations
- Liste d'établissements agréés
 - <http://agriculture.gouv.fr/liste-des-etablissements-agrees-dans-les-domaines-de-la-conchyliculture-et-de-laquaculture>
- Rappel des règles de transport de poissons (NS)



Axe 3 : Sécurisation d'un haut niveau sanitaire

- Zones et compartiments indemnes NHI SHV
 - Liste sur l'internet
- Cartographie



Les espèces vectrices de ces maladies sont précisées en [annexe I du règlement \(CE\) 1251/2008](#)

Les conditions sanitaires relatives aux échanges entre Etats membres et les modèles de certificats sanitaires à utiliser sont précisés dans le [règlement \(CE\) 1251/2008](#)

Listes d'établissements

Afin de faciliter les échanges entre zones et compartiments indemnes, des listes sont établies par chaque Etat membre

- [Liste des zones et compartiments aquacoles qualifiés indemnes de SHV et/ou de NHI en France \(PDF, 247.91 Ko\)](#)
- [Liste des établissements dans les autres Etats membres sur le site de la DG SANCO](#)

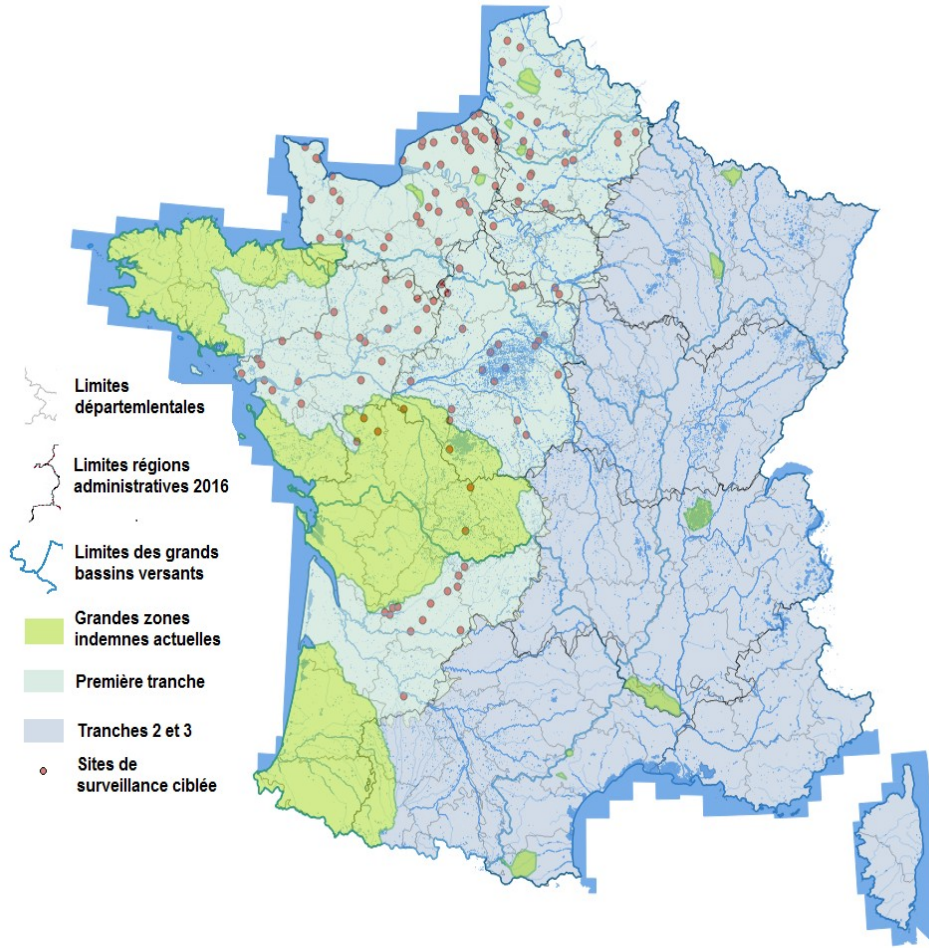
VOIR AUSSI

		
INFO + 18/04/2011 ALIMENTATION Liste des établissements	ACTUALITÉ 25/11/2013 ENSEIGNEMENT & PÊCHERIE	INFO + 29/04/2011 ALIMENTATION Agriculture durable - La truite

- Volonté partagée de consolider le sanitaire



Axe 3 : Sécurisation d'un haut niveau sanitaire



Une filière au potentiel important

650 exploitations indemnes NHI/SHV

~ 50 % indemnes

40 000 étangs vidangés

Des menaces sanitaires virales et opportunités →
Être un territoire OI

Une stratégie sanitaire
« plan santé des poissons 2020 »

Un accompagnement financier



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Axe 3 : Sécurisation d'un haut niveau sanitaire

- FEAMP instrument financier pour cofinancer les programmes de surveillance et d'éradication
- Articles 56 et 51



- Cosignature du protocole plan de progrès (13/02/15) en application de la charte de développement durable de l'aquaculture



Axe 3 : Sécurisation d'un haut niveau sanitaire

- Arrêté financier du 30/03/2001 modifié le 26/12/2016
 - Arrêté financier toutes espèces / ajout en 2016 des poissons, abeilles, volailles
 - Prise en compte
 - valeur marchande objective
 - et déficit de production
 - Suppression du plafond spécifique aux poissons
- Participation financière de l'État (arrêté du 23/09/99)
 - Maintenu pour visites et analyses de qualification sanitaire





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Axe 3 : Sécurisation d'un haut niveau sanitaire - PNES

- Programme national d'éradication et de surveillance (PNES) NHI et SHV
- PNES validé par la Commission européenne
 - Déposé – 31/05/2016
 - Complété – 12/2016
 - Validé UE – 24/01/2017
- Travaux à conduire conjointement
 - réglementaires / techniques / organisation / communication



Axe 3 : Sécurisation d'un haut niveau sanitaire - PNES

- **PNES** : Programme prévu sur **6 ans**
- **Financement** Etat (50 % FEAMP) et professionnels
- **Schéma de qualification** suivant principes sanitaires classiques mais contraintes liées au milieu aquatique + diversité des intervenants
 - **Arrêté technique** fixant le cadre du PNES
- **Initiative territoriale professionnelle**
 - Engagement des professionnels
 - Information
 - Adhésion
 - Organisation et proposition de territoire



Axe 3 : Sécurisation d'un haut niveau sanitaire - PNES

- Encadrement Etat
 - Règles sanitaires à respecter (arrêté technique)
 - Caractère obligatoire sur le territoire
 - Suivi de réalisation (certaines parties pouvant être confiées aux OVS)
 - Bilans
- **Avis CROPSAV** → territoire en annexe de l'AM pour rendre le plan réglementaire
- Démarrage territoires pilotes en 2017



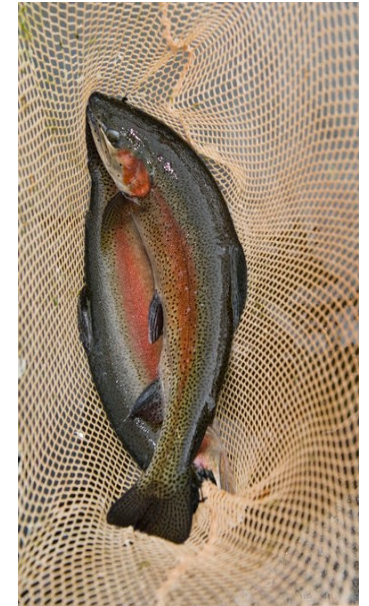
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Plan santé des poissons 2020



Avis CNOPSAV à recueillir





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Ordre du jour

- Adoption du compte-rendu du CNOPSAV du 19/10/2016 ;
- Information sur les projets de textes réglementaires attendus en 2017 ;
- Identification : avis CNOPSAV sur les dossiers présentés par le comité d'experts ;
 - identification électronique des bovins ;
 - décret identification des équidés ;
 - agrément ERE Franche-Comté ;
 - dénomination taureau « brave » .
- IAHP : situation sanitaire ;
- FCO : point de situation et stratégie vaccinale (information) ;
- Programme national d'éradication et de surveillance de la filière piscicole pour les dangers sanitaires NHI et SHV (avis CNOPSAV) ;
- **IBR : application de l'arrêté et évolutions à venir**
- Présentation des axes de la feuille de route en faveur du maintien des vétérinaires en production animale et en territoires ruraux ;
- Points divers.





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Mise en application de l'arrêté IBR du 31 mai 2016

CNOPSAV du 15 février 2017





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Statuts des troupeaux vis-à-vis de l'IBR au 1^{er} janvier 2017

Statut de troupeau	Nombre	Pourcentage
Indemne d'IBR	142 431	73,2%
En cours de qualification IBR	17 382	8,9%
En cours d'assainissement IBR	24 537	12,6%
Non conforme	1 903	1,0%
En cours de gestion	4 100	2,1%
Dérogataire IBR	4 235	2,2%
Total	194 588	100,0%





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Mesures transitoires accordées en Régions

Région	Mesures transitoires	Conditions
Auvergne-Rhône-Alpes	10-III et 9-II Département 73 et 74 : 11-III	Jusqu'au 1 ^{er} octobre 2017
Bourgogne-Franche-Comté	Ancienne région Bourgogne : 10-III et 9-II	Jusqu'au 1 ^{er} octobre 2017
Centre-Val-de-Loire	Départements 18 et 41 : 9-II	Jusqu'au 1 ^{er} octobre 2017
Nouvelle-Aquitaine	Ex-Aquitaine : 10-III Département 64 : 11-III	
Occitanie	Départements 09, 11 , 12, 48 et 66 : 11-III	
PACA	10-III et 11-III	Jusqu'au 31/12/2021





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Séparation des circuits lors des transports et des rassemblement d'animaux

- Principe = pas de mélange d'animaux indemnes avec des animaux non-négatifs ou de statut sanitaire inconnu
- Les centres de rassemblement et les marchés doivent adapter leurs procédures de gestion interne, dans le cadre de leur agrément sanitaire
 - Séparation possible dans le temps en commençant par les animaux indemnes d'IBR et désinfection après le passage d'animaux non indemnes
 - La séparation dans l'espace n'est pas possible, en dehors de bâtiments dédiés (insuffisance des données bibliographiques pour déterminer une distance minimale au sein d'un même bâtiment)
- Les transporteurs doivent séparer les lots d'animaux de statuts sanitaires différents, dans le cadre de leur autorisation
 - Les séparations par camions à étages ou entre tracteur et remorque ne sont pas suffisantes





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Modifications proposées de l'arrêté

- Inscrire la possibilité de suspendre ou de retirer les statuts indemne ou en cours de qualification IBR
- Précisions sur la transmission des résultats en matière d'IBR
- Précisions sur la mesure transitoire 10-III
- Mesures transitoires à prévoir pour les manades, les ganaderias, pour les races à petits effectifs et pour les cheptels ayant vaccinés l'ensemble de leurs animaux.





Ordre du jour

- Adoption du compte-rendu du CNOPSAV du 19/10/2016 ;
- Information sur les projets de textes réglementaires attendus en 2017 ;
- Identification : avis CNOPSAV sur les dossiers présentés par le comité d'experts ;
 - identification électronique des bovins ;
 - décret identification des équidés ;
 - agrément ERE Franche-Comté ;
 - dénomination taureau « brave » .
- IAHP : situation sanitaire ;
- FCO : point de situation et stratégie vaccinale (information) ;
- Programme national d'éradication et de surveillance de la filière piscicole pour les dangers sanitaires NHI et SHV (avis CNOPSAV) ;
- IBR : application de l'arrêté et évolutions à venir
- **Présentation des axes de la feuille de route en faveur du maintien des vétérinaires en production animale et en territoires ruraux ;**
- Points divers.





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

CNOPSAV

15 février 2017

Feuille de Route Vétérinaire

Cadre présenté lors de la réunion du 31 janvier 2017



- **AXE 1** : Diagnostic de la démographie vétérinaire et analyse des critères d'influence
- **AXE 2** : Concilier les performances économiques et sanitaires par l'objectivation et l'adéquation de l'offre et de la demande
- **AXE 3** : Formation et professionnalisation des acteurs en productions animales





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

- **AXE 4** : Attractivité des territoires et pérennisation des entreprises (vétérinaires et agricoles)
- **AXE 5** : Économie des entreprises vétérinaires et agricoles
- **AXE 6** : Organiser l'accès aux données sanitaires, techniques et technico-économiques





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

- **AXE 7** : Vétérinaires habilités et mandatés (animation des réseaux)
- **AXE 8** : Epidémiosurveillance

Suivi de la Feuille de Route





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Ordre du jour

- Adoption du compte-rendu du CNOPSAV du 19/10/2016 ;
- Information sur les projets de textes réglementaires attendus en 2017 ;
- Identification : avis CNOPSAV sur les dossiers présentés par le comité d'experts ;
 - identification électronique des bovins ;
 - décret identification des équidés ;
 - agrément ERE Franche-Comté ;
 - dénomination taureau « brave » .
- IAHP : situation sanitaire ;
- FCO : point de situation et stratégie vaccinale (information) ;
- Programme national d'éradication et de surveillance de la filière piscicole pour les dangers sanitaires NHI et SHV (avis CNOPSAV) ;
- IBR : application de l'arrêté et évolutions à venir
- Présentation des axes de la feuille de route en faveur du maintien des vétérinaires en production animale et en territoires ruraux ;
- **Points divers.**

